

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c
Réclamations, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans justification dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR :
30 fr.
10
9
Poste :
35 fr.
18
10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 13 OCTOBRE

LE PREMIER TOUR A PARIS

Le premier scrutin est-il valable? Avec plusieurs de nos confrères, nous pensons que le dépouillement a eu lieu dans de telles conditions d'irrégularité et d'illégalité qu'on ne peut l'accepter.

Les journaux ont cité une série d'irrégularités monstrueuses qui devraient entraîner l'annulation du vote : il est certain que, dans deux cent soixante-dix sections au moins, le résultat proclamé ne répond en rien au vote qui a été émis ou du moins que ce vote a été falsifié dans des proportions inconnues, mais à coup sûr considérables.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, ce premier scrutin ne donne que quatre élus sur trente-huit députés à élire, ce sont MM. Lockroy, Floquet, de la Forge et Brisson. L'élection de celui-ci est le premier succès que remporte le ministère. Il en a un autre en perspective pour le second tour : M. Allain-Targé arrive sixième sur la liste, avec un peu plus de deux cent mille voix.

On peut classer comme opportunistes ces deux ministres ainsi que l'hirseute Germain Cassa et l'affreux Paul Bert, mais les trente-quatre autres sont des radicaux du plus beau rouge; parmi ceux qui ont les plus grandes chances de passer au second tour, nous voyons, par exemple, M. Roque de Filhol, ancien député de la Commune; M. Camélinat, ancien directeur de la Monnaie au 12 mars; M. Basly, l'organisateur des grèves d'Anzin; M. Rochefort, dont le nom suffit; M. Yves Guyot, l'ennemi juré de la préfecture de police, et ainsi des autres.

Il n'est pas un seul de ces favoris actuels du peuple parisien qui ne soit partisan d'une Convention, de l'abrogation du Concordat et de la suppression du budget des cultes, de l'autonomie communale, et autres articles fondamentaux du programme révolutionnaire. De sorte qu'on peut affirmer que les élections de Paris fortifieront à la Chambre

prochaine, d'une trentaine de membres au moins, le parti radical, considérablement grossi déjà par celles de plusieurs départements, sans compter le scrutin de ballottage qui fournira certainement à la gauche extrême bon nombre d'autres recrues.

L'opportunisme est donc écrasé à Paris comme il l'a été en province; les chefs du parti, MM. Spuller, Ranc, Jules Roche ont obtenu cent soixante-dix mille voix de moins que les radicaux qui arrivent en tête de la liste parisienne.

L'opportunisme est donc fini, et bien fini, à Paris comme en province. Le résultat des élections de la capitale a, sous ce rapport, une signification qu'il est impossible de méconnaître.

Ce qu'il faut relever d'autre part dans le scrutin du 4 octobre, c'est le chiffre imposant des voix obtenues par le parti conservateur parisien.

Notre éminent confrère, M. Edouard Hervé, qui vient en tête de la liste des candidats conservateurs, a plus de 90,000 voix, non compris celles qui ont disparu comme par enchantement dans les 270 sections dont nous parlions tout à l'heure, et dont le nombre est évidemment considérable. Les autres candidats conservateurs suivent de près.

Dût-on nous accuser d'optimisme, nous estimons que c'est là un très-beau résultat, qui prouve qu'à Paris même, où le terrain appartient depuis si longtemps à nos adversaires, il se produit un mouvement d'opinion publique très-prononcé en faveur des conservateurs.

Qui, par exemple, aurait osé parier, il y a seulement un mois, que l'écart entre M. Hervé et M. Ranc ne serait, sur l'ensemble de Paris, que de 12,000 voix?

Le chemin parcouru est donc considérable; un dernier effort, et nous lutterons avec avantage contre l'ennemi.

Courage donc, et à l'œuvre pour le second tour!

COLÈRES RÉPUBLICAINES.

Comme le *Patriote* d'Angers, les journaux républicains de Paris, les opportunistes surtout, le *Voltaire*, la *République française*, ne décolèrent pas depuis le 5 octobre.

Hier, nous avons appris par le *Voltaire* que la liberté était « une monstrueuse aberration » lorsqu'elle devenait l'arme « des faillies, des sicaires et des fous. » Il y a trois millions cinq cent mille électeurs qui sont invités à choisir entre ces trois épithètes. De plus, le *Voltaire* nous a averti qu'il fallait désormais, pour le salut de la République, que « toute espérance factieuse publiquement exprimée fût châtiée des peines de la haute trahison. » Allons, Père Duchêne, ne vous gênez pas, dites le mot, c'est de la peine de mort dont il s'agit. La note est un peu sombre, passons à la note gaie. Apprenez donc que les trois millions cinq cent mille électeurs qui ont voté pour nos candidats composent « une séquelle cléricalle et monarchique, une séquelle de marguilliers et de marquis. » Tant de marguilliers et de marquis en l'an de grâce 1885! Qui s'en serait jamais douté?

Cette séquelle, il faut, dit un journal, « l'écraser, l'anéantir. » Un autre, la *Petite République*, se montre plus miséricordieux; il demande seulement qu'on la fasse rentrer « dans ses tanières. » Le Père Duchêne de la *Petite République* manque un peu de nerf; c'est un Père Duchêne ramolli.

Ecraser, anéantir, les républicains n'ont pas d'autre mot à la bouche. La veille du 4 octobre, un de leurs organes les plus importants de province, la *Girarde*, de Bordeaux, disait : « L'échec des réactionnaires à l'heure actuelle, pour avoir toute sa signification et toute sa portée, doit être un écrasement. »

L'écrasement qu'on nous promet aujourd'hui ressemblera en tout point à l'écrasement qu'on nous avait promis. Que la presse républicaine mette, s'il lui plaît, un Père Duchêne à chaque carrefour; ses injures et ses colères ne parviendront à effrayer

personne; elles ne provoqueront au contraire qu'une douce hilarité.

LETTRE DE M. PAUL DE CASSAGNAC.

M. Paul de Cassagnac vient d'adresser à M. de Mackau la lettre suivante, que tous les journaux républicains doivent reproduire et que le Comité républicain de Maine-et-Loire a le devoir d'afficher, puisqu'il a exploité, par ses derniers placards, la fameuse parole : *Nous nous battons après.* Voici le texte de cette lettre :

« Mon cher ami,
J'ai su, pendant la période électorale, que vos adversaires ont affiché, publié partout une phrase signée de moi et qui disait : UNISSONS-NOUS POUR RENVERSER LA RÉPUBLIQUE, NOUS NOUS BATTONS APRÈS. J'étais censé avoir écrit cette phrase récemment, dans le journal le *Pays*. Par dépêche adressée à vous, j'ai protesté avec la plus vive indignation.

La phrase en question date, en effet, de près de DIX ANS, de l'époque où le parti impérialiste et le parti royaliste étaient mortellement brouillés et se faisaient une guerre au couteau; à l'époque où il n'était pas encore question de l'alliance conservatrice.

De plus, on la trouvaient en la séparant de ce qui précédait et de ce qui suivait.

Enfin, en la donnant comme l'expression de notre politique d'aujourd'hui, de la politique suivie par vous et par moi depuis de longues années déjà et qui est une politique de paix, d'entente, de conciliation, entre tous les braves gens, on faisait un acte de fausseté. On avait tout falsifié, la date, le texte, l'application de la phrase.

J'avais espéré que ces adversaires reconnaîtraient ce qui devenait plus qu'une erreur. Il n'en a rien été. Ils ont maintenu la phrase, parait-il, et son application à la situation présente. Je ne le supporterai pas. Je ne saurais permettre de pareils

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Antoinette, bouleversée, attendit, dans un tumulte d'idées impossible à décrire, l'heure du rendez-vous qu'elle avait donné. Il s'en fallait encore d'un quart d'heure. Comme ces quinze minutes lui parurent longues, et quelles tristesses s'amoncelèrent dans son âme après le choc qu'elle venait de subir! Guillaume moins digne d'être aimé! hanni une seconde fois et sans retour, peut-être! presque maudit par la colère paternelle! Le cœur tendre d'Antoinette était profondément troublé, et, sans réfléchir à ce que son empressement pouvait avoir d'étrange, elle s'élança au-devant du matelot, dont elle reconnaissait enfin le pas lent et saccadé.

— Dites-moi bien tout, Lebihan, murmura-t-elle. Ne me cachez rien. Vous l'aimiez, vous! Que faire pour lui? Comment le sauver de là?

— Vous savez donc? répondit Lebihan. A la bonne heure! Ça ira tout seul. Pour lors, donc, il voudrait des livres, histoire de se distraire un peu.

— Ah! dit la jeune fille, qui retombait tout à

coup du haut de son exaltation, il vous a chargé de me demander des livres?

— Oh! non, mademoiselle Antoinette, faites excuse. Mais il m'a dit de lui apporter n'importe quoi, quand ce ne serait que l'almanach. Alors, j'ai pensé à vous, parce que vous êtes une savante, à ce qu'on dit.

Antoinette soupira. Elle aurait été heureuse que Guillaume eût songé à elle pour ce faible service; mais était-ce bien encore « son cousin Guillaume », ce jeune homme dont elle venait d'entendre la triste histoire, et pouvait-elle s'étonner qu'il eût perdu la mémoire de leur amitié d'enfants?

N'importe! Il voulait des livres, et elle saurait bien lui en trouver.

Le soir même, Guillaume déballait au coin du feu une petite caisse soigneusement arrangée.

— Shakespeare complet! dit-il. Bravo, Lebihan! Et voilà les *Lettres de Jacquemont!* Et la *Révolution*, de Thiers! Et des voyages! Et des romans! Sais-tu que le hasard a conduit ta main comme celle d'un homme du métier?

— Oh! pour ça, oui, c'est bien l'hasard, répondit le matelot, dont la conscience honnête répugnait à recevoir des louanges qu'il ne méritait pas.

Mais il devait se taire. Antoinette lui avait expressément défendu de la nommer. Il y avait là pour Guillaume des ressources précieuses, aussi touchait-il avec un certain respect chacun de

ces volumes qui devaient être les compagnons de ses veillées solitaires. Lebihan, assis par terre comme un chien fidèle, dans sa posture favorite, suivait d'un œil attendri son jeune maître pendant qu'il allait et venait pour placer ses livres.

— Mais, dis-moi donc! Voici une histoire de la Restauration qui n'a jamais été à moi?

— Ne vous inquiétez pas, répondit le matelot avec aplomb. J'ai pris un peu partout ce qui traînait de côté et d'autre, je ne suis pas en peine pour refaire la provision quand vous aurez fini.

— Oh! il y a là des choses qui ne finissent jamais, dit Guillaume en sortant de la caisse deux gros volumes de Mélière.

— Tant mieux, alors! C'est bien plus commode, répondit Lebihan avec son gros rire.

— Maintenant, mon ami, reprit le vicomte, qui avait fini ses arrangements, quand tu m'auras procuré des cigares, je ne vois pas trop ce qui pourrait me manquer pour passer une soirée charmante. Je croyais en avoir, comme toujours, dans mon nécessaire de voyage, mais le pauvre Reuillé, qui a fait mes malles à Paris, troublé de mon départ subit et de son renvoi immédiat, qui en était la conséquence, a négligé la chose la plus importante. C'était pourtant un valet de chambre modèle! Où trouver des cigares dans ce désert?

— Il n'y en a pas jusqu'à Plancoët, dit le matelot, et encore là c'est pas du fameux.

— N'importe, fais-m'en prendre demain.

Et Guillaume mit la main à sa poche pour y chercher de l'argent, mais il l'en retira aussitôt et rougit légèrement. La poche était vide!

Quand ils s'étaient quittés la veille, après leur long et pénible entretien, le baron avait demandé à son fils ce qui lui restait d'argent comptant, et le jeune homme, sans penser même à faire une objection, tant il se sentait vaincu à cette heure, avait déposé sur la table son portefeuille contenant douze ou quinze cents francs.

— Ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'Océan, avait dit M. de Guित्रy. N'importe, je garde cette somme, qui vous serait inutile.

Était-ce un oubli, un simple hasard, ou l'effet d'une préméditation? Mais les cigares avaient été omis sur la liste des crédits très-limités accordés à Guillaume par le baron.

Toute la semaine le temps fut affreux. Après la neige et la glace vint la pluie, vrai dégel qui rendit les chemins impraticables, et changea les abords de la Tour en vastes fondrières. On n'avancait pas dans les terres détrempées, et Lebihan, qui n'avait que de courts instants de liberté, ne trouvait plus le moyen de placer ses visites à Guillaume, que dans les intervalles de son service au château.

— Quelle belle gelée! pensait Guillaume, debout devant l'embrasure de l'étroite fenêtre, et

moyens, moyens indignes d'honnêtes gens et que personne ne peut, ne doit employer, alors même que cela peut servir des candidatures à moitié perdues.

» Non, NOUS NE NOUS BATTRONS PAS APRÈS. Non, nous ne nous séparons pas dans notre alliance, qui n'a été victorieuse que parce qu'elle est faite au nom de la France et au nom de Dieu !

» Nous laissons aux républicains la criminelle tradition de la guerre civile. Et nous serons UNIS fraternellement, APRÈS avoir renversé la République, pour donner à la patrie le gouvernement réparateur qu'elle-même désignera, dans sa plaine, dans son entière liberté enfin recouvrée. Et à tous ceux qui, pendant le scrutin de ballottage, répèteront encore que NOUS NOUS BATTRONS APRÈS entre nous, et que c'est moi qui le veux, dites-leur bien haut, et de ma part, qu'ils sont de misérables menteurs et que je les soufflète de toute la force de mon indignation.

» A vous de tout cœur, et mes vœux ardents accompagnent tous les candidats de votre liste, sans exception.

» PAUL DE CASSAGNAC. »

Chronique générale.

LE PROPHÈTE BRISSON.

Le président du conseil, vendant la peau de l'ours avant de l'avoir tué, annonce dans une lettre à ses électeurs parisiens, qu'après les ballottages, en vue desquels l'union est déjà faite partout, les républicains disposeront dans la Chambre des députés d'une majorité de plus de cent cinquante voix, c'est-à-dire d'une majorité supérieure de beaucoup à celle que possèdent ordinairement les partis au pouvoir dans les pays parlementaires.

M. Brisson se garde bien d'ajouter que l'union ne parvient pas à se faire dans le Cher.

UNE COQUILLE OU UN AVEU.

Reproduisant la lettre Brisson, le Paris a imprimé ceci :

« Déjà les républicains sur toute la surface du pays se concentrent et se masquent pour le second tour de scrutin. »

M. Brisson a écrit « se massent » — mais « se masquent » est un mot bien plus juste.

LE PROGRAMME BRISSON.

Dans cette même lettre, le président tire cette moralité de l'épreuve du 4 octobre :

« Le suffrage universel nous donne ses enseignements. Il nous recommande une politique libérale, économe, ferme et prudente à la fois. »

Diabole ! mais cela ne ressemble en rien à la politique du cabinet Ferry, politique continuée par le cabinet Brisson !

M. Brisson, en effet, constatant les vœux des électeurs d'après le scrutin du 4 octo-

bre, ne se doutait pas que cette politique sage fût bonne avant les élections.

LES MANŒUVRES MINISTÉRIELLES.

MM. Brisson et Allain-Targé ne savent plus où donner de la tête. Ils s'en prennent à tous de leur échec et, réalisant les menaces faites, déclarent par la voie de leurs officieux qu'ils ont décrété dix révocations et quinze déplacements de préfets.

Si effrénée qu'elle ait été avant le 4 octobre la propagande officielle, elle n'approche pas, nous écrit-on, des manœuvres auxquelles se livrent en ce moment les préfets menacés de la perte de leur situation par un échec électoral dans leur département.

La coalition démocratique couvre suffisamment toutes les manœuvres tentées pour les rendre possibles et assurer leur impunité.

Malgré leur jactance et leurs fanfaronnades, les ministériels désespèrent absolument du résultat du prochain scrutin.

Une seule chance leur reste : la pression administrative, et pour mieux en user ils fixent par avance les préfets sur le triste sort qui leur serait fait à la suite d'élections désagréables à la démocratie.

A PROPOS DE LA PRESSION.

On a prétendu que M. Allain-Targé se plaignait très-amèrement de ce que M. Brisson lui eût défendu de faire de la pression administrative, en vue des élections du 4 octobre.

Non-seulement le ministre de l'intérieur n'a pas eu lieu de faire ces plaintes, par cette raison que tous les fonctionnaires ont très-énergiquement exercé cette pression selon les ordres qu'ils avaient reçus, mais de nouvelles instructions leur ordonnent de redoubler de zèle pour les ballottages du 18.

LES DÉMISSIONS.

Le ministre de l'intérieur a reçu à l'heure actuelle 32 démissions de préfets.

Quant aux démissions de maires et d'adjoints, le nombre en est considérable.

Toutes ces démissions sont provisoirement refusées.

Le comité conservateur de la Seine publie la note suivante :

« En présence de la nécessité de réduire à 34 noms pour le deuxième tour de scrutin de liste des candidats de l'opposition conservatrice, quatre des candidats portés sur cette liste ont fait connaître leur désistement au comité. »

Ces quatre candidats sont : MM. de Cassagnac, élu député dans le Gers ; M. Lambert Sainte-Croix, élu député dans les Landes ; M. Chevreau, élu député dans l'Ardeche, et M. Godelle, obligé de quitter Paris pour se rendre dans le département de l'Aisne, où il est en ballottage.

plus continuer sans dégoût cette vie parisienne dont il avait sondé tous les abîmes, et qui ne gardait plus pour lui de mystères ou d'attraits. Sans la catastrophe inattendue qui avait précipité le dénouement, il y serait peut-être encore, mais blasé, saturé, et sentant au fond de son âme, qui était faite pour mieux que cela, le besoin d'une réhabilitation à ses propres yeux.

Mais ce changement qu'il avait rêvé parfois, il souhaitait en être le seul régulateur. Il comptait sortir de l'abîme comme il s'y était jeté, par son seul vouloir, et aujourd'hui qu'il se sentait sous la main paternelle, dont il avait fui si longtemps le joug, il éprouvait une impatience, un sentiment de révolte, qui l'entraînaient déjà bien loin du repentir et du ferme propos des premières heures.

— Il a gâté ma vie, murmurerait-il au dedans de lui, pendant ses fréquents accès de soulèvements intérieurs. Il a éteint en moi, par ses inflexibles refus, cet enthousiasme ardent et jeune qui ne demandait qu'à se dépenser pour l'honneur du pays. Je devais être marin ou soldat. La mer ou les champs de bataille, voilà ce qu'il me fallait ! Au lieu de me laisser courir vers un but glorieux, il prétendait m'enfermer dans le cercle étroit d'une sévère discipline, et, au nom de principes qui ne sont plus de notre âge, me vouer à l'inaction qui tue. Certes, continuait le jeune homme, je n'ai pas le goût des désertions, je n'aurais jamais

Tous les préfets ont passé par le ministère de l'intérieur et rendu compte des élections à M. Allain-Targé.

On compte sur une dizaine de révocations et une quinzaine de déplacements.

Ce sera l'objet d'un grand mouvement préfectoral qui sera arrêté dans un très-prochain conseil des ministres.

COUPES SOMBRES.

On lit dans l'*Intransigeant* :

« Un bruit, encore à l'état de vague rumeur, semblerait indiquer que la majorité, qui sera républicaine, aurait l'intention de pratiquer de fortes coupes sombres dans la minorité réactionnaire, au moyen d'invalidations en masse. Nous tenons à le proclamer dès maintenant : nous répudions énergiquement ce procédé parlementaire, qui ressemblerait à une vengeance. »

Nous aimons à croire que ce beau mouvement de l'*Intransigeant* durera. Mais ne durât-il pas et la majorité fût-elle républicaine comme il l'annonce, la minorité « réactionnaire », élue au scrutin de liste avec de magnifiques majorités, malgré la pression et la fraude officielle, sera trop forte pour que les républicains puissent songer même à se venger par des « coupes sombres. »

OU EST LE PÉRIL ?

On lit dans la *Liberté*, journal républicain :

« Le péril est, sans doute, à droite pour la République, mais il est incontestablement à gauche pour la société. A droite, on menace le principe des institutions républicaines ; mais, à gauche, on menace le principe même de l'ordre social. Les victoires des conservateurs peuvent bien alarmer le parti qui tient le pouvoir ; mais les victoires des révolutionnaires effrayeraient à bon droit la France entière. »

Il est de plus en plus avéré que des financiers retors ont voulu jouer à la hausse, à l'occasion des élections du 4 octobre. Dès le 20 septembre, un ministre, M. Allain-Targé, lançait, en plein banquet, à Angers, la nouvelle du cours de la rente à 82 fr. Elle était alors à 80 fr. 60 ; mais le ministre, sans doute, parlait de la rente, comme Perrette, de son veau qu'elle avait acheté avec l'argent de son pot vendu. C'était un rêve. Le 3 0/0 a clôturé, samedi 10 octobre, à 79 francs 25.

Les ministres se rejettent réciproquement le chat aux jambes relativement au fiasco électoral du 4 octobre. M. Allain-Targé accuse M. Brisson qui aurait interdit la pression officielle jusqu'au Cher exclusivement. M. Brisson se plaint de n'avoir été ni compris ni secondé.

Le plus grincheux est M. Goblet que son

abandonné une cause vaincue, et je serais resté fidèle au fond de l'âme à la foi politique de mes pères ; mais la France ne vaut-elle pas qu'on la serve pour elle toute seule, et n'avais-je pas le droit, sans rien trahir, de lui donner mon sang ?

(A suivre.)

Journal mensuel de l'Enfance

LA JEUNE MÈRE

OU L'ÉDUCATION DU PREMIER ÂGE.

Fondé il y a douze ans par l'éminent docteur Brochard, qui traitait avec une compétence toute spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal *La Jeune Mère* a été honoré de nombreuses récompenses ; aujourd'hui, complètement réorganisé, considérablement étendu, notre journal est rédigé par un comité de médecins dont les travaux spéciaux sont fort appréciés des lecteurs.

Tous les abonnements partent du 1^{er} janvier. — Un numéro spécimen est adressé franco à toute personne qui en fait la demande.

S'adresser aux bureaux de l'ECHO SAUMUROIS, 4, place du Marché-Noir, Saumur. — 6 fr. par an.

échec personnel dans la Somme et ses difficultés présentes avec le comité Tolein ont complètement délégué.

Les feuilles officieuses annoncent que M. Poubelle, préfet de la Seine, sera prochainement nommé conseiller d'Etat. Le gouvernement récompenserait ainsi les services électoraux de ce fonctionnaire, tout en donnant satisfaction aux députés et conseillers municipaux de Paris, justement indignés de son attitude.

LES RÉCIDIVISTES.

Le projet de règlement d'administration sur lequel le conseil d'Etat va délibérer est le premier d'une série que la loi prévoit. Il comprend quarante articles et détermine :

- 1° Le caractère et les conditions générales de la rélegation ;
- 2° Les moyens d'exécution, en ce qui concerne le traitement des individus condamnés à la rélegation avant leur départ de France ;
- 3° Les moyens d'exécution relatifs aux rélégués durant leur séjour aux colonies.

LES ÉLECTIONS DU 4 OCTOBRE ET LA Gazette de Cologne.

La *Gazette de Cologne*, cette feuille jadis si aimée de nos républicains, n'avait jusqu'à présent apprécié les élections du 4 octobre que par la plume de ses correspondants. Aujourd'hui, dans un article publié en tête de ses colonnes, elle raille cruellement les opportunistes, les pucierons de Gambetta, comme aurait dit Henri Heine s'il avait vécu assez pour assister à la farce qui s'est jouée en France du 4 septembre 1870 au 4 octobre 1885. Elle n'a pas assez de sarcasmes pour ces « endormis politiques » qui s'imaginaient pouvoir « mettre toutes les têtes républicaines sous un même bonnet » et qui croyaient sérieusement qu'ensuite, « sous la bannière d'Allain-Targé, ce nouveau Samson, on frapperait d'un tel coup les conservateurs, qu'il n'en resterait plus trace au Palais-Bourbon. »

« Brisson et Ferry marchant la main dans la main avec Clémenceau et Rochefort, — continue la *Gazette de Cologne*, — quelle absurdité ! Et pourtant c'est sur ce sol mouvant, sur ce marais, que M. Allain-Targé continue à bâtir, c'est là-dessus qu'il construit son plan de campagne pour les ballottages du 18 octobre ! Nous verrons bien ce qu'il en est de cette union. »

La *Gazette de Cologne* s'égaie sur M. Brisson qui, « au lieu de montrer de la perspicacité, a continué aveuglement et rigidement la politique de M. Ferry, » et sur M. Grévy, — nous traduisons, — « le père Grévy, cette figure comique, qui n'a même pas cru de son devoir de se trouver pendant les élections à l'Élysée, à son poste si bien payé, lui le président-né du Conseil des ministres ! » « Pouvait-on mieux faire de la République un point de mire aux plaisanteries ? MM. Rochefort et Clémenceau ont le bonnet rouge tout prêt dans leur poche, mais le Président de la République porte ouvertement le bonnet de nuit sur son crâne vide, comme symbole de la République telle qu'il la comprend, lui et ses compagnons du gouvernement. »

Tel est le langage de la *Gazette de Cologne* au sujet des ses protégés d'hier.

LA CARTE A PAYER.

Il est intéressant de signaler le prix fautiveux qu'aura coûté aux contribuables le dépouillement du scrutin dans le département de la Seine.

On sait qu'une somme de 400,000 francs a été votée à cet effet. Cette somme énorme est loin de suffire ; on annonce que le Conseil municipal va être saisi d'une nouvelle demande de nouveaux crédits s'élevant à 300,000 francs. Encore cette dernière somme n'est-elle considérée que comme un acompte, le scrutin de ballottage devant nécessiter une dépense d'un demi-million.

En additionnant ces chiffres, on trouve que les élections de la Seine auront coûté 1,200,000 francs au minimum.

Comme il y a 450,000 votants environ, c'est une somme de 2 fr. 65 que chaque bulletin de vote a coûté à dépouiller.

La Chambre nouvelle se compose, d'après la loi du 15 juin 1885, de 584 députés. La majorité absolue serait donc 293. Mais pour qu'un scrutin soit valable, il faut, après le règlement des Chambres, que le nombre des votants soit égal à la majorité absolue des membres de l'Assemblée — c'est ce qu'on appelle le *quorum*. Pour qu'un vote soit valable, il faut donc qu'il y ait au moins 147 voix dans un sens et 146 dans l'autre.

M. H. Rochefort, un des favoris du scrutin de Paris le 4 octobre et vraisemblablement un de ses vainqueurs le 18, démontre que la sincérité du scrutin de Paris est tout ce qu'il y a de plus suspect au monde :

« Je suis conservateur : rien ne m'empêche de m'asseoir à une table de dépouillement, et à chaque fois que je vois sur la liste que j'appelle à haute voix le nom de Clémenceau, d'y substituer celui de M. Georges Berry... Je suis républicain : je puis impunément prononcer, au lieu du nom de Berry, celui de Clémenceau. Une fois le pointage fini et les bulletins brûlés comme le veut la loi, ce subterfuge ne laisse plus aucune trace et échappe ainsi à toute rectification.

Celui qui appelle ou qui épèle les listes devrait donc avoir constamment autour de lui quatre ou cinq citoyens pour contrôler les dictées... Quinze gars déterminés qui, au scrutin de dimanche dernier, seraient entrés dans les sections les poches bourrées de bulletins par lesquels ils auraient tout bonnement remplacé ceux qu'on avait confiés à leur civisme, avaient de grandes chances de faire passer tous leurs amis à l'exclusion de leurs adversaires. »

DÉBARBOUILLEZ MARIANNE.

Le *Journal de la Meurthe* rapporte un incident qui a provoqué, à la réunion de Longwy, les applaudissements chaleureux de la majorité des assistants :

« Un radical venait, bien maladroitement, d'interpeller le général de Geslin, candidat conservateur, sur la couleur de son drapeau !

Le général, très-ému déjà, avait répondu :

« Mon drapeau, monsieur, je m'étonne que vous pensiez même à me demander quel il est ! C'est celui sous lequel je suis tombé à Malakoff, sous lequel j'ai servi 42 ans la France, sous lequel j'ai entraîné les Prussiens à Sainte-Marie-aux-Chênes ! »

Et comme un tonnerre d'applaudissements avait accueilli ce fier hommage au drapeau tricolore, un interrupteur très-malin se leva :

« Général, c'est comme militaire que vous nous avez répondu, mais comme député nous voudrions connaître vos sentiments politiques. Prenez-vous l'engagement de maintenir la République ?

Les interrupteurs attendaient, le cou tendu et la bouche béante, la réponse du candidat.

Alors le général, d'une voix à être entendue sur le front d'une division et sans broncher :

« Mes sentiments politiques sur la République ? Vous voulez les connaître ? (Oui, oui.)

« Eh bien ! commences par débarbouiller votre Marianne ! et si vous parvenez jamais à la rendre propre, je vous donne ma parole d'honneur de général français, de l'embrasser sur les deux joues ! »

Et bravement l'orateur descendit de la tribune.

Nous renonçons à décrire la stupeur des républicains et l'ovation enthousiaste qui a accueilli cette profession de foi politique d'un homme d'épée. Pendant dix minutes, on ne put entendre que les cris : Bravo ! Vive le général ! »

On écrit de Moulins, 14 octobre :

« Les cours de la Cella ont pris possession de l'école libre construite par les soins de M. Hège, fils de l'ancien ministre de l'Empire.

Dès le premier jour, 82 élèves sont allés à cette école.

L'école communale laïque, construite à grands frais par la commune et où l'Etat

entretient deux maîtres, n'a aujourd'hui que quatre élèves, dont deux sont les filles de l'instituteur.

« Un certain nombre d'habitants demandent au préfet d'ordonner la fermeture de cette école, qui grève inutilement le budget communal. »

LA QUESTION DE BULGARIE

Les négociations que l'on poursuit à Constantinople en vue de régler la question soulevée par la révolution rouméliote n'ont pas encore abouti à des propositions décisives, à des formules nettement déterminées.

Une seule chose reste acquise, c'est que l'on est d'accord pour reconnaître le « fait accompli », c'est-à-dire l'union de la Bulgarie et de la Roumélie. On protestera, paraît-il, pour la forme ; mais les deux provinces resteront unies. On cherche un *modus vivendi* conciliant les droits du sultan avec les prétentions bulgares, c'est-à-dire de nature à dissimuler la violation des traités sous un voile quelconque.

D'autre part, la Serbie proteste plus hautement que jamais contre la rupture de l'équilibre dans la presqu'île ; c'est-à-dire, pour parler en langage ordinaire, qu'elle demande des compensations. On arme en Serbie et, disent les dépêches, la situation se tend de plus en plus entre la Serbie et la Bulgarie.

On pousse aussi les armements avec la plus grande ardeur dans le royaume hellénique, où l'on parle hautement d'exiger par les armes les compensations que la diplomatie ne voudrait pas accorder au gouvernement hellénique.

Le Sultan met également son armée sur pied ; des troupes sont expédiées à Salonique ; on nolise tous les bâtiments disponibles ; le Lloyd autrichien a mis à la disposition de la Porte un certain nombre de vapeurs.

Enfin on annonce que la Russie concentre des troupes sur la frontière bulgare.

Rien de tout cela ne donne à espérer que la question doive se résoudre pacifiquement, et l'on s'explique, par ces nouvelles, les inquiétudes qui se sont manifestées à la Bourse.

Ce qui est sûr, c'est que les petits Etats de l'ancienne Turquie d'Europe ne sont que des pions poussés en avant ou ramenés en arrière sur l'échiquier européen, par les grandes puissances.

Quelles sont, en ce moment, les combinaisons de ces puissances ? C'est là au fond qu'est la clef de la situation.

On répète que les trois empereurs sont entièrement d'accord. Rien ne semble plus vrai, quant au fond. Mais en ce qui concerne le détail, il paraît que l'accord n'est pas encore absolu ; chacun des trois empires défend ses intérêts en vue de la solution — provisoire ou définitive — qui va être donnée à la question d'Orient.

L'Autriche et la Russie sont probablement d'accord entre elles et avec l'Angleterre ; mais rien n'indique que l'Allemagne ait encore donné son assentiment aux vues de ces trois puissances.

Jusqu'à ce moment, tout restera en question.

Mais ce qu'il importerait de savoir dans l'intérêt du reste de l'Europe et de la France en particulier, c'est le prix que la chancellerie de Berlin met à son adhésion aux combinaisons des autres cours.

J. BOURGEOIS.

REVUE FINANCIÈRE.

Quand la Bourse s'occupe de politique, elle fait toujours de mauvaise besogne. Le marché est désorganisé, les rentes françaises sont lourdes, les acheteurs n'ont pas l'énergie nécessaire pour profiter des bas cours qui se présentent : le 3 0/0 est à 79.70, l'amortissable à 81.45, le 4 1/2 à 109.

L'action du Crédit Foncier est fermée à 1,290. Elle rapporte 60 fr. L'action Orléans qui ne rapporte que 56 fr. est à 1,307.50. Celle du Nord qui ne rapportera probablement pas 60 fr., est à 1,540. Ces comparaisons démontrent l'ineptie des spéculateurs qui veulent s'attaquer au Crédit Foncier, jaloux sans doute du succès de ses obligations à lots. Il faut cependant comprendre que la faveur de déroger à la loi du 21 mai 1836 ne peut être accordée qu'à une entreprise d'utilité française.

La Société Générale est en hausse à 451.25, excepté de 6.25.

L'institution des assurances sur la vie a réalisé depuis 1865 des progrès considérables. Dans ces vingt années, les capitaux assurés annuellement se sont élevés de 134 millions à 513 millions de francs.

Il y avait en cours au 31 décembre dernier environ 3 milliards d'assurances et 28 millions de rentes viagères. Ce développement progressif de la prévoyance fait l'honneur au caractère français et à nos Compagnies d'assurances sur la vie. Le prestige de ces Compagnies n'est d'ailleurs nullement altéré par l'accident du désastre du Crédit Viager. Est-ce qu'un accident survenu sur un chemin de fer empêche le public de se servir de ce mode de locomotion ? Il sera un peu plus prudent, voilà tout. Nous avons vu la faillite de petits chemins de fer comme celui de Lille à Valenciennes. Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer n'en ont nullement souffert ; elles ont conservé leur solidité et leur clientèle.

Il en est de même pour les Compagnies d'assurances sur la vie. La clientèle des prévoyants, des rentiers, leur restera toujours fidèle. Ils savent aujourd'hui que, depuis longues années, la fin du Crédit Viager était prévue et que ses actes mêmes l'annonçaient au moins clairvoyants. Vendre des rentes viagères au-dessous du cours, c'est courir à la ruine certaine, c'est révéler une situation embarrassée et pleine de périls.

Les Compagnies actuelles agissent autrement. Elles appliquent, toutes sans exception, les mêmes tarifs. Elles doivent donc y trouver la même source de bénéfices et avec des emplois de fonds prudents, réglementés par les statuts, elles ne peuvent qu'ajouter un appoint de bénéfice d'intérêt aux profits des assurances. Que les rentiers s'écartent désormais des Compagnies qui leur offrent des rentes au-dessous des cours, voilà la seule leçon qui ressort du désastre du Crédit Viager et cette leçon, loin de nuire aux Compagnies existantes, leur profitera, car elles sont toutes rangées sous la même bannière des tarifs rémunérateurs.

Vendre du Crédit Lyonnais, même à 520, n'est pas chose facile. Le président de cet établissement, l'honorable M. Germain, vient de recevoir une cruelle leçon des électeurs du département de l'Ain. Il avait cependant fait des discours à sensation, mais les bons électeurs ont sans doute pensé que l'homme qui avait conduit l'affaire d'Ospedaletti de la façon qu'on sait ne devait plus être chargé dorénavant de faire celles du pays.

La Banque d'Escompte est fermée à 443.75. La Rente Italienne se tient bien à 94.65.

L'action des Méridionaux Italiens est demandée à 687.50.

L'action Panama est offerte à 383.75 soit 133.75 net en tenant compte des 250 fr. à verser. Les souscripteurs perdent 116.25 soit 46.60 sur les obligations.

Les Chemins de fer français sont calmes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LES OFFICIERS ESPAGNOLS.

Chaque année, quelques officiers de nationalité étrangère viennent suivre les cours de l'École de cavalerie de Saumur. Cette fois, ce sont trois Espagnols que possède notre établissement militaire depuis l'arrivée des divisions.

Voici les noms de ces officiers :

Don Maximo Pardo Estevez, capitaine de cavalerie ;

Don Antonio Rodriguez Sanchez, lieutenant de hussards ;

Thomas Torres Yro, lieutenant de cavalerie.

Par décret du 25 septembre, les jeunes gens dont les noms suivent et qui sont nés dans la région ont obtenu des bourses dans les lycées et collèges ci-après :

Lycée Lakanal. — M. Gaston Guionic, de Fontevault (Maine-et-Loire). — Père capitaine en retraite. — 1/2 bourse.

Collège de Beaufort. — M. Louis Cailleau, de Beaufort (Maine-et-Loire). — Père facteur rural. — 1/2 pensionnat.

Collège de Saint-Amand. — M. Gaston Mindet, de Saumur. — Père receveur au chemin de fer d'Orléans, 4 enfants. — Externat.

Théâtre de Saumur.

Lundi 19 octobre

MIGNON, opéra comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Ambroise Thomas. Mlle DE VITA, première chanteuse contralto, remplira le rôle de Mignon.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 11 octobre 1885.

Versements de 74 déposants (5 nouveaux), 17,851 fr.

Remboursements, 11,843 fr. 11 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennez.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 12 octobre

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 16 »	11 » à » »	» » » »
Saumur, 15 25 15 50	8 50 » »	» » » »
Baugé, 16 » » » »	10 50 » »	» » » »
Segré, 15 75 » » » »	8 75 » »	» » » »
Beaupreau, 15 25 15 50	8 50 » »	» » » »
Montfaucon, 15 25 15 50	8 50 » »	» » » »
Montreault, 15 25 » » » »	8 50 » »	» » » »
Chemillé, 14 50 15 » »	8 50 8 75	» » » »
Champcoceaux, 15 » » 16 » »	8 75 9 » »	» » » »
St-Flor.-le-Vieil, » » » » » »	» » » »	» » » »
Cholet, 15 » » 16 » »	9 25 » »	» » » »
Vihiers, 14 25 14 75	8 » » 8 50	» » » »
Brissac, 15 50 » » » »	8 » » 8 50	» » » »
Chalonnès, 15 50 » » » »	8 75 » »	» » » »
Doué, 15 50 » » » »	8 » » » »	» » » »

A Nantes, blés américains, de 24 » à 24 50 les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 20 50 à 21 » les 100 kilos.

Marché de Saumur du 10 Octobre

Blé semence (l'h.)	18419	Huile de noix.	50	125	—
From. 1 ^{er} q ^r (l'h.)	15 50	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	50	—	—
Halle, moy ⁿ .	77	— luzerne	50	—	—
Seigle.	75	Foin (dr. c.)	780	65	70
Orge	65	Luzerne —	780	—	—
Avoine h. bar.	50	Paille —	780	40	45
Fèves.	75	— Amandes.	50	—	—
Pois blancs . . .	80	— Ciré jaune.	50	190	—
— rouges	80	— Chavvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	—	—	—

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de Mlle LERIDA GEOFROY.

Sommaire du n° 250 (samedi 40 octobre 1885)

Courier des enfants : Papier, papyrus, parchemin, par A. Brébion. — La route des Korrigans, par la baronne d'Egligny. — Une veillée normande, par M. Melchior. — Légendes de Menton, par Bertall. — Le mensonge, par M. d'Ignazio. — Petits jeux : les marchands, par M. Nicolle. — Heures de loisir, par Fr. Étienne.

Couverture. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 40 fr. ; six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 3 octobre :

TEXTE : Courier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Les événements d'Orient ; Ville de Philippopoli ; La catastrophe de Stockholm ; La sortie de la ferme, tableau de M. René Princeteau ; La fête du club Alpin ; Un club de femmes. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — La belle Marnotte (nouvelle), suite, par E. d'Au. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Événements d'Orient ; Enrôlement de volontaires à Vratza ; Vue générale de Philippopoli. — Catastrophe de Stockholm. — La sortie de la ferme, tableau de M. René Princeteau. — Fête du club Alpin ; La Grande Diablerie. — Le club des femmes. — Échecs. — Rébus.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 237. Victoire des conservateurs. Pas assez de lumière ! Mensonge ! Les femmes rouges. L'hôpital des candidats. Types de candidats.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RIZOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

VENTE MOBILIERE
APRÈS DÉCÈS

La vente aux enchères publiques des meubles, objets et effets mobiliers dépendant tant de la communauté qui a existé entre M. Mathurin Vallée et M^{me} Marie Moussard, son épouse, que de leurs successions, sera continuée au domicile des époux Vallée, aux Petits-Champs, commune de Varennes, le dimanche 25 octobre 1885, à midi.

On vendra notamment : Deux armoires, trois lits garnis, une table, un vaisselier, une grande quantité de linge et un bon nombre d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

VENTE MOBILIERE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, DEUX MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises, Avec ou sans JARDIN, Situées au Marronnier, Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHAIS, propriétaire, ou à M. BROU, 24, rue du Roi-René, à Saumur. (781)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER
Premier Etage
REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise. S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

A VENDRE
JUMENT

Très-douce, poil bai, Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

A VENDRE
CROISÉES, PORTES et PLACARDS
de toutes grandeurs.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UNE CAVE

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly. S'adresser à M. YVON fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A VENDRE
A L'AMIABLE,
COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées, Dépendant de la Terre de Brézé.
1° La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 32 ares.
2° La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares.
3° Un lot de Peupliers.
S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux Gardes de la Terre de Brézé, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur. (755)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODÉRÉS.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

GRAND BUREAU DE PLACEMENT
AUTORISÉ

Pour Domestiques et Employés des deux sexes, de tous corps d'état LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds de commerce.

S'adresser à M. et M^{me} TRANCHANT, 8, rue Colbert, TOURS. (811)

Offres et Demandes

UN MÉNAGE, le mari 37 ans, ex-sous-officier, excellentes références, hautes recommandations, demande place garde particulier ou jardinier, en maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement ne dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il produit
une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
(4, rue de la République, S.-M.)
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

INJECTION PEYRARD
Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.
Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. »
Chez l'inventeur, E. PEYRARD,
Place du Capitole, Toulouse.
Dépôt à Saumur, ph^{ie} GABLIN.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,
SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
Fr. par mois
par mois
Envoi franco des Catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE
OREZZA
est la plus riche en fer et en acide carbonique
Spéciale pour le traitement de
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	79 25	79	Est	796 25	795	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515 50	516 50
3 % amortissable	81	80 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1230	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	508	Est	371 25	371
3 % (nouveau)			Midi	1157 50	1150 50	1865, 4 %	515	515	Midi	390 50	378 75
4 1/2 % (nouveau)	103 75	104	Nord	1530	1530	1869, 3 %	406	406	Nord	389 25	389 25
Obligations du Trésor	511	510	Orléans	1302 50	1290	1871, 3 %	396	395	Orléans	381 50	379 50
Banque de France	4670	4635	Ouest	840	835	1875, 4 %	517	517	Ouest	379 50	378
Société Générale	451 25	451 25	Compagnie parisienne du Gaz	1470	1463 75	1876, 4 %	515 25	515 25	Paris-Lyon-Méditerranée	381	378
Comptoir d'escompte	972 50	960	Canal de Suez	1975	1975	Bons de liquid. Ville de Paris	530	529	Paris-Bourbonnais	377 75	377 50
Crédit Lyonnais	520	520	C. gén. Transatlantique	470	470	Obligations communales 1879	445	445	Canal de Suez	568	567 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1262 50	1260	Russe 5 0/0 1870	94 75	94 75	Obligat. foncières 1879 3 %	452	451			
Crédit mobilier	220	217 50				Obligat. foncières 1883 3 %	362	360 25			

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.																					
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)																					
9	13	matin, omnibus-mixte.																					
1	25	soir, —																					
3	32	express.																					
7	15	omnibus.																					
10	36	(s'arrête à Angers).																					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.																					
8	21	omnibus.																					
9	27	express.																					
12	48	soir, omnibus-mixte.																					
4	44	—																					
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)																					
10	24	express-poste.																					
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																							